Cadre de mémoire

Le soumissionnaire devra présenter son mémoire technique en suivant la présente trame.

Les informations présentées dans la présente trame seront regroupées dans le document unique intitulé « mémoire technique ».

En cas de groupement d’opérateurs économiques, un seul cadre de mémoire technique devra être remis.

# Critère 1 – Valeur technique de l’offre (50 %)

Ce critère sera apprécié sur la base du mémoire technique remis par les candidats à l’appui de leur offre, et au regard des sous-critères mentionnés ci-dessous avec leur pondération.

Modalités de notation :

* Si le candidat répond de façon peu satisfaisante, il obtient 1 point ;
* Si le candidat répond de façon assez satisfaisante, il obtient 2 points ;
* Si le candidat répond de façon satisfaisante, il obtient 3 points ;
* Si le candidat répond de façon très satisfaisante, il obtient 4 points ;
* Si le candidat répond de façon excellente, il obtient 5 points.

**Sous-critère 1 : Pertinence des moyens humains et de l’organisation alloués à l’opération (40 %)**

* **Pertinence des moyens et de l'organisation dédiés à l'encadrement général de l'opération**
* Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualification dédiés à l'encadrement de l'opération et notamment aux échanges avec la MOE, la MOA, la coordination avec les autres lots (Accords-cadres Mobilier muséographique, Parquets, Peintures ainsi que l’ensemble des lots interne à l’EPMO de Maintenance (CFO/CFA et CVC)).
* Le candidat précise les modalités d'organisation de la sous-traitance au sein de son lot.
* Le candidat présente notamment le CV de la personne en charge de l'encadrement général de l'opération.
* Le candidat présente l'organigramme de l'opération.
* **Pertinence des moyens humains et de l'organisation dédié à la période de préparation de chantier**
* Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualifications dédiés à la période de préparation.
* Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloués et les profils et qualifications dédiés aux études d'exécution.
* Le candidat précise les modalités de relevé des existants et de réalisation des plans et notes de calcul (moyens humains et matériels)
* **Pertinence des moyens humains et de l'organisation dédié à l'encadrement sur site et l'exécution des prestations**
* Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualifications dédiés à l'encadrement sur site
* Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualifications dédiés à l'exécution des prestations, il détaille sa réponse en fonction des tâches allouées et par corps de métiers.

# Sous-critère 2 : Pertinence du calendrier prévisionnel et de la prise en compte des contraintes de l'opération (30 %)

* **Pertinence du planning d'intervention et cohérence avec les moyens humains**

Le candidat présente un planning d'intervention détaillé prenant en compte les demandes et contraintes mentionnées au CCTP. Ce calendrier est présenté par phase de travaux.

* **Description des contraintes du site et des contraintes horaires**
* Le candidat précise comment il adapte sa méthodologie aux contraintes du site notamment : intervention sur un site patrimonial classé, réalisation de travaux sur un site en activité, la Co activité avec le musée d'Orsay et la proximité des visiteurs.
* Le candidat précise comment il adapte l'exécution des travaux aux contraintes horaires.

**Sous-critère 3 : Pertinence des moyens matériels alloués à l'opération compte tenu des contraintes de l'opération (30 %)**

* **Pertinence des installations de chantier propres et des modalités de gestion des déchets à la charge du titulaire**
* Le candidat décrit l'ensemble des installations de chantier propres mobilisés pour l'opération en adéquation avec les prestations attendues.
* Le candidat décrit ses modalités de gestion des déchets.
* **Pertinence des moyens de levage et moyen de manutention et moyens pour les opérations à pied d'œuvre**

Le candidat décrit l'ensemble des moyens de levage et moyen de manutention mobilisés pour l'opération en adéquation avec les prestations attendues.

* **Pertinence des matériaux et produits nécessaires à la réalisation des prestations**

Le candidat décrit l'ensemble des matériaux et produits et fournit les fiches techniques

# Critère 2 – Prise en compte des enjeux environnementaux (10 %)

Le candidat décrira la méthodologie de l’entreprise afin de mettre en application les actions environnementales dans le cadre de l’opération concernant :

* La propreté et organisation du chantier,
* La manutention des déchets de déconstruction au sein du bâtiment,
* La minimisation des nuisances (sonores, visuelles, olfactives, vibratoires) sur le site,
* Le recours au réemploi pour les installations de chantier et de protection des surfaces et du bâtiment,
* La gestion des déchets et leur valorisation.